

Juin, juillet, août

Janine KIEVITS
Etienne BRUNEAU
Izabela FREYTAG



Tournoi des ruchers

Avec une saison qui a pris un mois d'avance, le Tournoi des ruchers a débuté le matin du 21 juin comme un 21 juillet : sous la « drache » nationale... Cependant, les organisateurs de la SRABE avaient tout prévu ! L'anticyclone n'a pas tardé et un beau soleil nous a accompagnés le restant de la journée.

Onze équipes d'apiculteurs venues des quatre coins de la Région wallonne et de Bruxelles ont bravé les pavés bruxellois à la découverte de ruchers plus étonnants les uns que les autres : celui de l'école de la SRABE dans le domaine des fraternités du Bon Pasteur, des ruchers situés au fond de petits jardins urbains ou bien encore dans un parc privé extraordinaire. Les participants ont également découvert le jardin d'abeilles, un parcours didactique dans le parc Roi Baudouin à Jette. Leur découverte de Bruxelles a été semée d'embûches - ou plutôt d'épreuves, certaines

apicoles (marquage de mâles, questions sanitaires...), d'autres de mémorisation ou de communication, d'autres encore culturelles (à la recherche de sculptures apicoles) ou créatives.

Tous ces « Happy » culteurs (pour reprendre le nom d'une équipe très motivée) sont repartis le sourire aux lèvres, de nouvelles connaissances et des souvenirs plein la tête.



Un grand merci aux organisateurs, aux nombreux bénévoles et aux participants d'avoir rendu cette journée inoubliable.

Remarque : le questionnaire remis aux participants se trouve sur notre site -> Evénements -> Documents

Libramont : chaude ambiance à la foire !

La foire de Libramont n'a pas échappé aux mouvements de colère bien compréhensibles des producteurs laitiers. Les ministres Sabine Laruelle et Benoît Lutgen ont été chahutés et le stand de l'AFSCA entièrement ravagé, signe qu'à côté du prix des produits agricoles, le malaise entre l'Agence et ses contrôles persiste... Le stand de la FWA a été également pris d'assaut. Bilan : le vendredi, jour d'ouverture, n'a pas connu son succès habituel, les visiteurs craignant les violences. Les autres jours par contre ont fait le plein à la satisfaction des organisateurs, et la foire avait repris son visage habituel et bariolé, entre bêtes de concours, machines agricoles et familles déambulant entre les stands.

L'agriculture biologique, secteur en croissance, était à l'honneur avec la mise sur pied, pour la première fois, d'un « village » (250 m²) entièrement consacré à la présentation de produits bio.

Le secteur apicole aussi était représenté, notamment par la fédération du Luxembourg et par le CARI. Dans notre stand, les nouveaux panneaux de présentation de l'abeille ont récolté des félicitations et la ruche vitrée a remporté son succès habituel, surtout auprès des enfants fascinés par ce monde miniature et travailleur qui s'affaire sous leurs yeux.



L'AFSSA présente son dernier rapport « abeilles »...

Le 17 juin dernier, l'AFSSA (Agence française de sécurité sanitaire des aliments) présentait à un public d'apiculteurs et de professionnels de l'abeille son dernier rapport « Mortalités, effondrements et affaiblissement des colonies d'abeilles », c'est-à-dire les conclusions, toujours provisoires, de l'étude multifactorielle que mène l'Agence pour répondre aux difficultés du secteur apicole.

Après une intervention du député Martial Saddier, parlementaire chargé d'une mission relative à la surmortalité des abeilles par François Fillon, Premier ministre, différents scientifiques se sont succédé à la tribune pour faire part des résultats de leurs recherches en matière de maladies des abeilles, d'épidémiologie, d'étude de résidus et d'écotoxicologie. Des intervenants étrangers avaient aussi été invités : ainsi Mike Brown, chef de la National Bee Unit de la Food and Environment Research Agency du Royaume-Uni, a-t-il présenté la structure de surveillance sanitaire très développée dans son pays; Eric Haubruge a donné les conclusions de l'étude multifactorielle menée par la faculté de Gembloux en Belgique.

Nous proposons en fin de ce numéro un petit compte-rendu ainsi que quelques réflexions autour de cette journée et des analyses multifactorielles qui en constituaient le thème principal.



... et le dossier Cruiser

Le 19 juin, l'AFSSA a présenté aux représentants du monde apicole son dernier rapport sur le suivi posthomologation du Cruiser maïs.

Pour rappel, le ministre français de l'agriculture et de la pêche a octroyé une première autorisation à ce produit en 2008, pour un an; une seconde en 2009, pour 5 mois. Ces autorisations étaient assorties de conditions portant notamment sur la réalisation d'études complémentaires en matière d'effets sur les abeilles.

Le suivi posthomologation a consisté à installer des ruches à proximité de champs traités et à comparer leur comportement avec des ruches de contrôle implantées dans des zones en principe vierges. L'AFSSA en a conclu, comme précédemment, que le risque de la préparation Cruiser pour les abeilles est acceptable. C'est peu dire pourtant que certains éléments du dossier posent question.

En particulier, les doses utilisées à l'hectare dans les sites d'essai Cruiser sont inférieures à la dose maximum autorisée, selon les calculs de France-Nature Environnement, la fédération française des associations d'environnement qui suit le dossier de près. Le piégeage des poussières de semis n'est pas réaliste, et peu de sites pilotes comportent réellement les surfaces de maïs traité qui avaient été fixées par le protocole expérimental... Bref, les essais



Bernard Toma : président de groupe de travail en charge de rapport portant sur le dépérissement des abeilles de l'AFSSA

réalisés posent déjà de grosses questions sur le plan méthodologique. Mais surtout, il y a eu des problèmes. En Vendée et dans les Pyrénées-Atlantiques, des mortalités ont été déplorées par les apiculteurs. Une analyse a révélé la présence du virus de la paralysie aiguë, mais aussi de thiamethoxam dans le pollen (jusqu'à 32,35 ppb) et de clothianidine dans les abeilles. Comme le remarque avec pertinence l'apiculteur concerné, la présence du virus ne permet pas d'expliquer celle du toxique alors que l'inverse est beaucoup plus crédible. Malgré un avis favorable de l'AFSSA, le ministre a refusé de prolonger l'autorisation, qui est suspendue jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire cet automne. Poursuivra-t-il dans cette voie, alors que son Agence persiste à ne pas voir des signes qui s'imposent de plus en plus comme des évidences ?

On trouvera des documents intéressants sur les derniers rebondissements du dossier Cruiser sur le site <http://www.beekeeping.com> (suivre dossiers - intoxications).

FAB et vétérinaires

Les relations entre les apiculteurs et les vétérinaires ont été au centre des deux derniers conseils d'administration de la Fédération apicole belge. Comment trouver une solution au problème qui nous occupe : disposer de vétérinaires spécialisés en apiculture capables de réaliser des analyses pertinentes des cas que nous observons dans nos ruchers ? Il va de soi que si des

vétérinaires suivent une formation complémentaire qui les amène à un bon niveau de connaissance du monde de l'abeille et des techniques apicoles, il faudra trouver un système qui les intègre parfaitement dans la lutte contre les pathologies et les intoxications. De nouvelles pistes sont ainsi à l'étude, comme la mise en place d'un fonds sanitaire qui serait alimenté par

les fédérations d'apiculteurs. Ce fonds permettrait à leurs membres d'avoir accès aux services de ces vétérinaires. Mais là, tout reste encore à définir et à faire... Cela nous apporterait également des solutions pour la distribution des médicaments vétérinaires soumis à prescription.